

Le magazine trimestriel de Pays de Montbéliard Agglomération

COVID-19

L'AGGLOMÉRATION FAIT FACE



Chère Madame, cher Monsieur,



Le Pays de Montbéliard, à l'instar du monde entier, a subi de plein fouet la pandémie de covid-19. Ce magazine revient forcément sur cet épisode qui marquera, pour longtemps, les consciences et peut-être même les habitudes.

Le dossier de ce MONAgglo est

consacré logiquement sur l'action de Pays de Montbéliard Agglomération durant la pandémie (pages 16-19). Les services publics indispensables aux usagers ont continué de fonctionner dans ces circonstances exceptionnelles, y compris ceux de l'eau (pages 12-13), et vos nombreux messages de sympathie ont témoigné de l'affection et du respect que vous portez aux agents qui y sont dévoués. Aussi, l'Agglomération a déployé des moyens d'ampleur afin de venir en aide à son monde économique durement éprouvé par des semaines de confinement, qu'il s'agisse d'entreprises, de commerçants ou d'artisans. Ceci aura de toute évidence des incidences sur le budget de la collectivité, voté en février dernier (pages 20-21).

Cette pandémie a obligé au report de l'élection du nouvel exécutif de PMA, issu des élections municipales organisées dans nos 72 communes (pages 4-5). Elle a également fortement perturbé la tenue des Marchés du soir qui fêtent, tout de même, leur dixième anniversaire cette année (pages 14-15). Leur retour redonnera des couleurs à notre belle période estivale qui se conclura, si les circonstances le permettent, sur le 1^{er} Grand Prix cycliste du Pays de Montbéliard (page 22).

Ce printemps aura, sans doute, changé notre quotidien et modifié notre perception des choses. L'Agglomération s'engage donc vers un avenir plus en adéquation avec les nécessaires préoccupations sanitaires et environnementales. C'est le cas, par exemple, avec notre volonté de promouvoir les circuits courts de consommation avec les Marchés du soir mais, également, les modes doux de déplacement grâce à notre maillage territorial remarquable en itinéraires cyclables (pages 6-7). Cette urgence écologique, PMA en tient également compte avec son nouveau service « Effilogis Maison Individuelle » (pages 10-11) qui permet aux habitants, y compris ceux aux revenus modestes, de réaliser une rénovation énergétique de qualité de leur habitat.

Je ne peux conclure sans une pensée pour ceux qui ont été touchés de près par la maladie et sans des remerciements appuyés envers le corps médical, et plus globalement tous ceux qui ont fait preuve de solidarité au cours de ces derniers mois difficiles.

Charles Demouge

Président de Pays de Montbéliard Agglomération



p. 04-05 L'ACTU DU MOMENT

Le Conseil d'investiture de la nouvelle mandature de PMA se tiendra début juillet. MONAgglo revient sur le contexte exceptionnel suite à la période de pandémie.

p. 06-07 - Le sujet en questions

Pandémie et confinement ont placé la pratique du vélo sur le devant... de la selle ! Cela tombe bien, il y a du nouveau du côté des itinéraires cyclables du Pays de Montbéliard...



p. 08-09 - En bref

p. 10-11 - Alter ego

La rénovation énergétique, c'est fantastique (et économique !) avec le nouveau service « Effilogis Maison Individuelle avec PMA ». Témoignages.



p. 12-13 - Portfolio

Dans un contexte difficile, Veolia et sa société Eau du Pays de Montbéliard ont assuré les services de l'eau du territoire.

p. 14-15 - Focus

La reprise (souhaitée !) des Marchés du soir, à la mi-juillet, nous met l'eau à la bouche !



MONAgglo est distribué en boîtes aux lettres dans les 72 communes qui composent l'Agglomération : Abbévillers, Allenjoie, Allondans, Arbouans, Audincourt, Autechaux-Roide, Badevel, Bart, Bavans, Berche, Bethoncourt, Beutal, Blamont, Bondeval, Bourguignon, Breigney, Bragnard, Colombier-Fontaine, Courcelles-lès-Montbéliard, Dambelin, Dambenois, Dampierre-les-bois, Dampierre-sur-le-Doubs, Dannemarie-lès-Glay, Dasle, Dung, Échenans, Écot, Écureuy, Étouvans, Étupes, Exincourt, Feschelles-le-Chatel, Feule, Glay, Goux-lès-Gambelin, Grand-Charmont, Hérimoncourt, Issans, Longeville-sur-Doubs, Lougres, Mandeuve, Mathay, Meslières, Montbéliard, Montenois, Neuchâtel-Urtière, Noirefontaine, Nommay, Pierrefontaine-lès-Blamont, Pont-de-Roide-Vermondans, Présentevillers, Raynans, Remondans-Vaivre, Roche-lès-Blamont, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-Julien-lès-Montbéliard, Saint-Maurice-Colombier. Seloncourt, Semondans, Sochaux, Solemont, Taillecourt, Thulay, Valentigney, Vandancourt, Vieux-Charmont, Villars-lès-Blamont, Villars-sous-Dampjoux, Villars-sous-Écot et Voujaucourt.



p. 16-19 DOSSIER

Face à la crise du coronavirus, Pays de Montbéliard Agglomération a dû adapter ses services et monter au créneau pour épauler ses entreprises. Eclairage.

p. 20-21 • Déchiffrage

Le budget 2020, voté en février dernier, a donné les grandes lignes d'action de la collectivité.

p. 22 • Rendez-vous

Le 1^{er} Tour cycliste du Pays de Montbéliard, fin août, devrait marquer le grand retour de l'événementiel sportif dans l'Agglomération.



p. 23 • Tribunes

Retrouvez **MON21** et toute l'actualité en ligne sur www.agglo-montbeliard.fr

Directeur de la publication : Charles Demouge – Directrice de la communication : Marylène Le Roux – Rédactrice en chef : Adeline Coquet Rédaction : Alexis Beuscart – Conception maquette & mise en page : Ahmed Aliouane – Impression : Estimprim – Photos : Alexis Beuscart – Apollo 77 – Samuel Coulon – Simon Daval – Stéphanie Durbic – Tim Platt – Jean-Philippe Putaud – Maeva Schamberger – Time Prod – Skypic – **MONAgglo** : Pays de Montbéliard Agglomération, 8, avenue des Alliés – BP 98407 – 25 208 Montbéliard Cedex – Téléphone : 03 81 31 88 88 – Courriel : mona@agglo-montbeliard.fr N° ISSN : 2494-5080 - MONagglo est adhérent de l'Union des journaux et journalistes d'entreprises de France. Tirage : 71 000 exemplaires. Couverture : Simon Daval

Le selfie d'Othilie



Pour ce numéro d'été, Othilie, Coraline et Maëlys nous ont fait parvenir un selfie pris l'an dernier à la Base de Loisirs du Pays de Montbéliard, à Brognard. L'occasion de dire que la baignade surveillée devrait y être à nouveau autorisée de la fin juin jusqu'à la fin août. Vous aussi, prenez une photo de votre Pays de Montbéliard lors d'un moment insolite, d'un événement particulier ou dans un lieu emblématique, faites-nous la parvenir par mail à mona@agglo-montbeliard.fr et gagnez un cadeau surprise !

VU SUR NOS RÉSEAUX !



L'incroyable soutien aux agents du service public durant la période de covid-19, et notamment aux agents en charge de la collecte des déchets. Merci pour eux !





© Maeva Schamberger

UN NOUVEL EXÉCUTIF au cœur de l'été

Initialement prévue en avril dernier, l'élection du nouvel exécutif de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) aura lieu, si les mesures sanitaires le permettent, au mois de juillet. Un calendrier bousculé par la pandémie de covid-19 qui aura perturbé le cours normal de la vie institutionnelle de la collectivité.

Et trois mois passèrent... Entre sa date originelle du 22 mars et le 28 juin, date a priori effective du second tour des élections municipales*, ces trois longs mois auront chamboulé le calendrier politique national mais également local.

Du côté de Pays de Montbéliard Agglomération, ce second tour des municipales – puis l'installation des conseils municipaux des communes concernées – permettra de mettre un nom sur les 112 nouveaux élus communautaires. Au soir du premier tour qui eut lieu le 15 mars, 67 des 72 communes de l'Agglomération avaient désigné leurs représentants. Désignant également, par là-même, 101 élus communautaires. Il en manquait donc encore onze...

Une fois le deuxième tour des élections municipales accompli pour les communes de Valentigney (représentée par 6 élus communautaires), Mandeure (2 élus), Bart (1 élu), Solemont (1 élu) et

Lougres (1 élu), la composition de l'assemblée communautaire sera alors pleinement connue.

Le conseil d'investiture de l'Agglomération devra avoir lieu, conformément aux textes en vigueur, au plus tard le 3^e vendredi suivant le second tour des municipales. Concrètement, il devrait donc se tenir au plus tard le 17 juillet. Ce premier conseil de communauté de la nouvelle mandature désignera le nouvel exécutif de PMA qui décidera de l'action communautaire à mener jusqu'en 2026. ■

*A l'heure où nous écrivons ces lignes, le second tour des municipales est prévu le 28 juin.



EN DIRECT SUR YOUTUBE

Depuis la fin d'année dernière, les conseils communautaires sont à suivre en direct sur la chaîne YouTube « Pays de Montbéliard Agglomération ».



Une phase transitoire jusqu'à l'élection

Entre le 18 mai et la réunion du conseil d'investiture en juillet, le conseil de communauté sera dit « mixte » puisqu'il associera les nouveaux élus de 2020 et onze anciens élus des élections municipales précédentes. Explications.

Le 18 mai a marqué l'entrée en fonction officielle des nouveaux conseillers municipaux et conseillers communautaires, élus au premier tour des municipales en mars dernier. Pour PMA, suite à l'installation des conseils municipaux intervenus entre le 23 et le 28 mai, ce fut l'officialisation de 101 élus communautaires qui siègeront dans la nouvelle mandature 2020-2026. Cinq communes (Valentigney, Mandœuvre, Bart, Solemont et Lougres) devant en passer par un second tour, le conseil communautaire ne sera donc pas totalement renouvelé avant le début de l'été.

Qu'en est-il du fonctionnement de la collectivité d'ici à l'élection du nouvel exécutif ? Qui siège



en cas de réunion du conseil communautaire ? Si le conseil est amené à être réuni, c'est sous une forme mixte qu'il prendra des délibérations. Cette assemblée transitoire réunirait les 101 nouveaux élus communautaires et les onze conseillers communautaires de la précédente mandature des cinq communes concernées*.

Durant cette phase transitoire, l'exécutif (Président, Vice-Président et membres du Bureau) reste en fonction et conserve l'intégralité des délégations consenties. De plus, pour permettre la continuité du fonctionnement des institutions, le Gouvernement a confié de plein droit aux Présidents d'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) les attributions du conseil de communauté à l'exclusion de quelques matières insusceptibles de délégation (par exemple le vote du budget et du compte administratif).

Dernière information : dans le cas où le second tour des municipales ne pourrait avoir lieu à la date du 28 juin, et en l'état actuel de la législation, ce conseil de communauté mixte officierait jusqu'à l'intronisation du nouveau conseil. ■

Un Conseil communautaire *EN VISIO*



Plus de cent conseillers communautaires ont ainsi pu délibérer dans des conditions optimales vues les circonstances. Une prouesse technique et inédite qui illustre la volonté de l'Agglomération de rapidement répondre aux besoins des entreprises et, plus globalement, de la population. ■

Dans l'incapacité de se réunir physiquement durant le confinement, le conseil de communauté de PMA s'est pourtant tenu le jeudi 7 mai afin de voter les mesures d'urgence à prendre en faveur du tissu économique du territoire (lire également pages 18-19).



*Bénéficiant de 3 élus communautaires dans la précédente mandature, la commune de Mandœuvre perd un siège au profit d'Exincourt qui passe de 1 à 2 sièges.

LES ITINÉRAIRES CYCLABLES

dans le Pays de Montbéliard

L'arrivée de l'été redonne irrésistiblement envie de ressortir son deux-roues, surtout après deux mois de confinement. Avec 150 kilomètres d'itinéraires cyclables, dont plus de la moitié gérée par Pays de Montbéliard Agglomération (PMA), le réseau permet les déplacements aussi bien du quotidien que de loisirs. Un véritable jeu de pistes... cyclables !

L'objectif de PMA



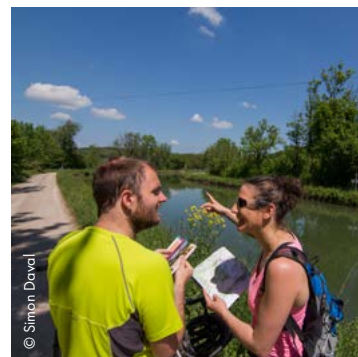
Sur les très exactement 150,07 kilomètres d'itinéraires cyclables existants sur le territoire, plus de la moitié des aménagements sont gérés par l'Agglomération. Le reste est du ressort du Département du Doubs (30 km dont l'EuroVélo6) ou des communes. Pour l'Agglomération, l'objectif premier est de proposer une alternative à la voiture pour des déplacements domicile-travail et ainsi apporter une solution de mobilité plus économique et plus écologique à ses habitants. Aussi, cette volonté se conjugue harmonieusement avec la vocation touristique – une autre compétence de PMA – de faire découvrir le territoire en deux-roues, pour, là encore, inciter les usagers à privilégier le vélo plutôt que l'auto. ■

Définition



Le terme d'itinéraires cyclables regroupe tous les aménagements favorables aux déplacements doux et il en existe plusieurs types. La piste cyclable est exclusivement réservée aux cyclistes (pas aux piétons) et se situe en dehors de la chaussée. La bande cyclable, elle, est contigüe à la route. La voie verte (comme l'EuroVélo6 qui rallie l'Atlantique à la Mer Noire) est située en dehors de la circulation automobile mais elle est partagée avec les piétons. Enfin les zones 30 et 20, selon la vitesse autorisée aux véhicules à moteur, donne la priorité aux piétons puis aux cyclistes. À noter que l'entretien des itinéraires cyclables est du ressort du gestionnaire (PMA, Département, commune) et recouvre de nombreuses actions, du balayage de la voie au fauchage des abords en passant par la signalétique. ■

Une nouvelle carte



Pour cet été, Pays de Montbéliard Agglomération publie une toute nouvelle carte des itinéraires cyclables de son territoire étendu à 72 communes. Editée à 2000 exemplaires disponibles notamment à l'accueil du siège de PMA (la version numérique est à retrouver sur le site internet), elle représente l'ensemble des aménagements cyclables complété de 14 circuits touristiques permettant à chacun de visiter le territoire. Six d'entre eux se situent essentiellement sur voies vertes et assurent toute la sécurité nécessaire alors que les huit autres, davantage sur route, permettent d'accéder à des points touristiques d'intérêt. Une carte aussi utile pour les habitants que pour les visiteurs extérieurs afin, par l'entrée de la Véloroute, de pénétrer dans le territoire et d'en découvrir toute son attractivité. ■

Une vue à 360°



Autre nouveauté, Pays de Montbéliard Agglomération s'est associée à Google afin de permettre aux internautes de visualiser une bonne partie de ce réseau cyclable à 360° sur Google Street View. La captation des images, réalisée avec l'association Vélocité à l'été 2019 dans le cadre de sa convention avec PMA, s'est effectuée en vélo avec du matériel adapté à la prise d'images Google Street View (photo ci-dessus). Une opération relativement inédite en France - habituellement seuls les parcours pédestres sont privilégiés - pour laquelle l'Agglomération fait figure de pionnier. Surtout, ce dispositif vient compléter la carte nouvellement éditée pour visualiser 87 kilomètres d'itinéraires cyclables sur écran, dont l'EuroVélo6 de Saint-Maurice-Colombier jusqu'à Allenjoie. ■

Les récents aménagements



PMA réalise chaque année de nombreux aménagements afin de faciliter la mobilité en deux-roues. Sur Feschés-le-Châtel, deux ouvrages d'art ont été créés en 2018 afin de contourner le centre-ville et profiter d'un espace plus bucolique le long de la Feschotte. Depuis l'an dernier, la liaison de 1,9 km entre Bart et Présentevillers (photo ci-dessus), réalisée dans le cadre du contrat de ruralité, s'est raccordée au réseau existant et permet notamment de rejoindre l'EuroVélo6. Dans le cadre du projet de Transport à Haut Niveau de Service, les aménagements effectués sur l'Acropole à Montbéliard permettent, là aussi, de rallier plus aisément la Véloroute. Enfin, PMA a créé des abris vélos individualisés et sécurisés sur le campus des Portes du Jura et posé des arceaux dans de nombreux établissements (L'Axone, Le Moloco, l'Aérodrome, etc) et collèges. ■

De futures pistes...



Cet été, les usagers vont profiter d'une nouvelle voie verte reliant Bethoncourt à Montbéliard. Longue de près de 2 km et large de 3 mètres, elle longe la RD 438 et le cours d'eau de la Lizaine où des études faunistique et floristique avaient été menées pour préserver le milieu naturel. Aussi, le projet de raccordement entre Hérimoncourt et Audincourt (rue des Acacias) a débuté. Le premier tronçon, situé derrière les usines de Terre Blanche, a été réalisé en début d'année et sera connecté ultérieurement au tronçon Seloncourt-Audincourt et au centre d'Hérimoncourt. Sur le plan politique, le prochain conseil de communauté devra adopter un nouveau schéma directeur des pistes cyclables qui priorisera les futures pistes...de réflexion. ■



Toutes les informations (et la nouvelle carte des itinéraires cyclables) :

[agglo-montbeliard.fr,](http://agglo-montbeliard.fr/rubrique-deplacements/)
[rubrique déplacements /](#)
[À vélo dans l'Agglo.](#)

Retrouvez nos vidéos sur la nouvelle carte des pistes cyclables et sur les vues en 360° sur notre chaîne YouTube « Pays de Montbéliard Agglomération »



Du Supermotard à Villars...



Les 6 et 7 septembre, Villars-sous-Écot accueillera la dernière manche du championnat de France Supermotard, une discipline spectaculaire mélangeant vitesse et cross.

Dans une saison perturbée où, malheureusement, le Moto-Club de Villars a dû faire une croix sur le championnat de France de motocross prévu en avril dernier, le Supermotard donnera tout de même l'occasion de se réjouir pour les fans de moto. Le mélange asphalté et terre consacrera en effet un pilote d'exception sur le circuit de la Versenne. Parmi les licenciés du club, François Corman ne sera pas le moins attendu pour briller devant les siens.

A noter également que, la semaine suivante (le 13 septembre), le MC Villars organise la deuxième manche du championnat de Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Supermotard avec entrée gratuite. ■



mcvillars.com

En fonction des mesures sanitaires prises dans le cadre de la pandémie de covid-19, ces événements sont susceptibles d'être reportés ou annulés.

Fin de chantier et pose de passerelles aux Sablières

La pose de deux passerelles piétonnes, début juin, marque la dernière tranche des travaux sur la zone des Sablières, à Bart et Courcelles-lès-Montbéliard. Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) y a aménagé un site propice à la reproduction du brochet, espèce de poisson classée liste rouge des espèces menacées en Bourgogne Franche-Comté.

Les travaux de traitement de la végétation, de terrassements, d'ensemencement et de diversification de la végétation avec plantation d'hélophytes et hydrophytes ont permis de créer des milieux ouverts qui, mis en eaux



naturellement suivant les crues du Doubs, donneront l'occasion à de nombreuses espèces de se reproduire en toute quiétude. La mise en œuvre des passerelles vient parfaire l'aménagement de cet espace naturel (d'une superficie totale de 27 hectares gérés par PMA) sur 1,2 hectare et permettra aux promeneurs la découverte respectueuse de cette biodiversité. Ce projet a

vu le jour grâce à l'appui de l'Etablissement Public Territorial du Bassin (EPTB) Saône et Doubs, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le département du Doubs. ■

... et l'Aquatik Parc à la Base de Loisirs !



Aquatik Parc saison 2, le retour ! Après une première session réussie l'été dernier, la structure gonflable géante revient à partir du samedi 20 juin sur l'eau de la Base de Loisirs du Pays de Montbéliard, à Brognard.

En famille, entre collègues ou entre amis, venez vous amuser à l'Aquatik Parc où vous attendent trampolines, toboggan, mur d'escalade, parcours et catapulte...

Ouvert tous les jours jusqu'au dimanche 30 août, de 13h à 19h.

Tarifs : 10€ l'heure ; 8€ entre 13h et 19h. Tarif unique adulte et enfant dès 6 ans. ■

Par ailleurs, la surveillance de la baignade devrait être effective au 20 juin. Avec reprise progressive des différentes activités de la Base de Loisirs : location de pédalo et de paddle (dont le paddle familial 8-10 places), cours de voile, etc.



Aquatik'Parc Brognard



Du matériel médical à moindre coût

L'ensemblier Défi a récemment lancé une dixième structure : Envie Autonomie. Nouvellement basée à Arbouans (5 avenue de l'Europe), cette structure d'insertion collecte du matériel médical et le remet en bon état d'usage pour le revendre à moitié prix.

Envie Autonomie, à l'instar des autres structures de l'ensemblier Défi, permet à des personnes éloignées de l'emploi de renouer avec l'activité professionnelle. La nouvelle structure s'est positionnée sur la réparation du matériel médical (fauteuil roulant, verticalisateur, déambulateur, etc) afin de le proposer à un tarif moindre au grand public. Un service qui œuvre aussi bien sur le volet développement durable (avec le recyclage des matériaux) que social avec l'accès facilité à ces équipements très spécifiques. Certains d'entre eux pourraient même, à court terme, être remboursés par la Sécurité Sociale. ■



Pour donner ou acquérir du matériel :
autonomie25@envie.org / 07 71 67 33 72

Aménagement de l'étang de Ruderop à Bethoncourt



Pays de Montbéliard Agglomération (PMA), en lien avec le Conseil départemental du Doubs et la commune de Bethoncourt, mène actuellement un chantier d'aménagement écologique de l'étang de Ruderop, à Bethoncourt. Pour le plus grand bonheur des pêcheurs !

Dans le cadre de sa Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), PMA intervient actuellement sur l'étang de Ruderop afin, notamment, d'y créer une zone de frayère pour le développement des alevins et un refuge pour la biodiversité locale. Le chantier permet aussi de créer des îlots flottants, un procédé novateur qui offre des zones de quiétudes pour les espèces semi-aquatiques et l'avifaune locale. Les travaux devraient s'achever au début de l'été. ■



agglo-montbeliard.fr,
onglet Cycle de l'eau / GEMAPI

Tout évolitY en appli !

Avec la nouvelle application évolitY, Moventis Pays de Montbéliard simplifie vos déplacements, que vous soyez un voyageur régulier ou occasionnel ! Retrouvez dessus les horaires de passage en temps réel et théoriques des véhicules de vos lignes régulières, la localisation des arrêts ainsi que les alertes de passage. Toutes les informations pour bien voyager... ■



evolity.fr





Effilogis avec PMA : L'AIDE POUR RÉNOVER MALIN

Avoir un logement plus confortable en réalisant des économies d'énergie tout en faisant un bon geste pour l'environnement ? C'est possible avec le service « Effilogis Maison Individuelle avec PMA » dédié à la rénovation performante de votre habitat. Et ce, quel que soit votre budget.

« Des aides qui peuvent couvrir la totalité des travaux »

Prestataire choisi par Pays de Montbéliard Agglomération pour assurer le service « Effilogis Maison Individuelle avec PMA », l'association Gaïa Energies fournit tous les conseils nécessaires aux ménages dans leur projet de rénovation énergétique de leur habitation.



© Tim Platt

Référent de Gaïa Energies pour le Pays de Montbéliard, Geoffrey Goux vous accompagne dans la mise en pratique de ce nouveau service. « Par rapport aux dispositifs précédents, Effilogis Maison Individuelle par PMA déploie des moyens supplémentaires en termes d'accompagnement des ménages. Concrètement, il s'agit de temps dédié pour leur projet mais également des moyens financiers pour leurs travaux et la phase d'ingénierie. »

Le but ? Que davantage de ménages, notamment les plus modestes, puissent rénover BBC (Bâtiment Basse Consommation). Ces travaux vont aussi bien concerner l'« enveloppe » de l'habitation (isolation extérieure et/ou intérieure avec la toiture, le plancher de combles, le sous-sol, portes et fenêtres) que le système de chauffage et d'aération (renouvellement de la VMC, mode de chauffage à bon rendement). « On va même préconiser des matériaux

biosourcés comme la laine de bois. On accompagne sur des projets plus performants et mieux adaptés aux besoins des habitants ».

Côté financements, les aides de PMA, de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) ou de la Région peuvent financer des coûts de travaux performant allant jusqu'à 40 000 euros. « Pour les foyers très modestes, ces aides peuvent même couvrir la totalité des travaux. Pour des travaux BBC d'un coût global de 50 à 60 000 euros, le reste à charge ne sera pas très élevé. Il y a des solutions de prêts ou d'avance de subvention qui peuvent être très intéressantes. Le top, c'est quand le coût du prêt est compensé par les économies d'énergies réalisées. Là, c'est vraiment gagnant. » ■



Contact et prise de RDV :
03 81 31 87 10 ou
effilogis@agglo-montbeliard.fr

« Ma maison de 1953 est digne d'une maison neuve »

Mohamed s'est lancé il y a deux ans dans une rénovation BBC globale de sa maison sise à Valentigney.

« J'ai acheté ma maison en 2013 et je l'avais déjà partiellement rénovée par moi-même. J'avais investi dans l'isolation du toit et dans les fenêtres sans aides car je n'étais pas au courant que je pouvais en disposer. Il y a trois ans, c'est par l'intermédiaire de mes voisins que je suis allé voir Soliha. Considéré comme ménage à revenus modestes, j'ai été admissible à des aides auprès de l'ANAH. Puis, en prenant contact avec Gaïa Energies, j'ai eu des informations complémentaires et j'ai su que je pouvais également prétendre à des aides Effilogis de la Région et, par conséquent, celles de PMA. Cela valait le coup ! L'analyse des besoins effectuée par Effilogis a confirmé le diagnostic de Soliha, c'est-à-dire qu'il fallait effectuer l'isolation extérieure, changer la chaudière au fioul et refaire l'isolation du plancher bas. J'ai suivi les conseils de Gaïa Energies et

de Soliha qui s'est occupé du plan de financement et du paiement. En optant pour une rénovation BBC globale et non par étapes, j'ai pu bénéficier d'aides plus intéressantes. Ainsi, pour environ 33 000 euros de travaux, la subvention était de 23 000 euros soit 70% d'aides. Quant à l'investissement personnel de 10 000 euros, je vais le rentabiliser rapidement car mes

factures de gaz ont été divisées par trois. De 3 000 euros par an de fioul, je suis en effet passé à 1 000 euros de chauffage. J'ai le confort de la chaudière avec le thermostat pour régler la température et j'ai même retiré deux radiateurs... En atteignant le niveau BBC, ma maison de 1953 est digne d'une maison neuve ! » ■



PMA acteur de la rénovation énergétique

Pour Pays de Montbéliard Agglomération (PMA), la rénovation énergétique répond à un triple objectif. Tout d'abord, il s'agit de faire un geste pour l'environnement puisque le parc résidentiel représente à lui seul, en moyenne en France, 45% des consommations d'énergies. C'est également un enjeu fort en matière sociale de lutte contre la précarité énergétique qui touche un ménage sur cinq. Enfin, il s'agit d'un levier économique avec un potentiel important d'activités (et d'emplois) générées pour les entreprises et artisans du territoire.

Pour toutes ces raisons, PMA porte l'objectif de promouvoir et massifier



les rénovations performantes de type BBC en s'appuyant notamment sur le programme Effilogis de la Région Bourgogne-Franche-Comté et sur le programme national « Habiter mieux » de l'ANAH. En réunissant les acteurs de la rénovation énergétique, le service Effilogis Maison Individuelle avec PMA est le seul à vous accompagner de A à Z, y compris dans la phase travaux, tout au long de votre rénovation BBC. ■



agglo-montbeliard.fr / Habitat / Service Effilogis Maison Individuelle avec PMA

Durant la pandémie, Veolia et Eau du Pays de Montbéliard - sa société dédiée au nouveau contrat de délégation - étaient bien évidemment mobilisés pour maintenir le service essentiel de l'eau potable pour les habitants de notre territoire.



Pour prévenir tout manque d'eau potable ou de dégradation du milieu naturel, les équipes de Veolia et d'Eau du Pays de Montbéliard ont assuré toutes les opérations de surveillance des installations de production d'eau potable et de dépollution des eaux usées. ■

VEOLIA ET EA MONTB répondent présen de la



En mars, Eau du Pays de Montbéliard a réparé une vanne à pilotage automatique défectueuse à Étouvans qui empêchait le fonctionnement normal de l'installation de production d'eau. ■



En avril à Montbéliard, un réseau d'assainissement unitaire béton de 300 mm de diamètre, effondré sur plusieurs mètres devant le lycée Germaine Tillon, a conduit à une réparation d'urgence. ■



Fin mai, l'installation d'un compresseur de secours a permis le fonctionnement de l'aération à la station d'épuration d'Abbévillers. ■

U DU PAYS DE ÉLIARD

ents au plus fort crise



Le dépannage d'un agitateur et la maintenance programmée de rampes d'aération a nécessité l'intervention avec camion grue à l'usine de dépollution de Bavans. ■



Le 15 mai, suite à la détection d'une non-conformité de la qualité de l'eau de Beutal et Colombier-Fontaine, une distribution d'eau en bouteille pour les usagers a été organisée par Eau du Pays de Montbéliard, avec l'appui des mairies concernées, jusqu'au retour à la normale le 20 mai. ■



En avril, la société a réparé une fuite rue du 18 novembre à Fesches-le-Châtel, avec changement d'un Té et d'un jeu de vannes. ■



Veolia a procédé au remplacement d'une ventouse (équipement de protection du réseau) sur une canalisation de diamètre 400 mm, rue de Besançon à Sainte-Suzanne. ■

VEOLIA/EAU DU PAYS DE MONTBÉLIARD EN CHIFFRES

2 sites d'accueil clientèles à Voujaucourt et Pont-de-Roide-Vermondans.

1 209 km de réseaux d'eau potable

32 sites de production d'eau potable

1 148 km de réseau de collecte des eaux usées

83 réservoirs et châteaux d'eau

24 installations de dépollution

Durant la pandémie, les services de Pays de Montbéliard Agglomération ont suivi au quotidien la qualité du service rendu par Veolia et Eau du Pays de Montbéliard et notamment la qualité de l'eau, les interventions nécessaires à la continuité du service et la qualité de la relation avec les usagers.

UNE TRIPLE AMBITION pour le budget 2020

Voté le 20 février - avant la crise pandémique de la covid-19 - le budget 2020 de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) concrétise l'ambition triple de la collectivité : adapter le territoire aux mutations de son économie industrielle, moderniser les services publics et renforcer les solidarités. Le tout sans augmenter la pression fiscale des habitants et des entreprises.

Cap vers l'industrie du futur

Dans le cadre notamment de son projet « Transformation d'un territoire industriel » - issu de l'appel à projet national « Territoire d'Innovation » - PMA prépare les mutations de l'économie du territoire. Que ce soit avec l'accompagnement de PSA dans son projet « Sochaux 2022 », l'aménagement de Technoland II ou encore le soutien à l'investissement matériel de ses entreprises et à la recherche universitaire.



© Samuel Coulon

Des services publics de haute qualité



© Tim Platt

Avec le lancement du projet de Conservatoire nouvelle génération (pour un coût total de 15,3 M€ HT), l'unification engagée du service public de l'eau et de l'assainissement à l'échelle des 72 communes, le déploiement du nouveau service de gardes natures communautaires (photo ci-dessus) ou encore le soutien à l'amélioration de l'offre de soins (et notamment la clinique du Pays de Montbéliard qui ouvrira l'hiver prochain), PMA répond aux attentes de service public de ses habitants.

Le renforcement de la solidarité et de la cohésion

L'Agglomération maintient sa priorité de renforcer la solidarité entre ses communes et la cohésion entre ses habitants. Qu'il s'agisse de rénovation urbaine (avec le Nouveau Programme National de Rénovation urbaine), de l'achèvement du déploiement de la montée en débit, de la volonté de rendre la création culturelle à la portée de tous avec les « Couleurs de l'Agglo » ou encore le soutien aux budgets communaux à travers le pacte financier et fiscal de solidarité.



© Stéphanie Durbic

LES PRINCIPALES DÉPENSES DE 2020 par politiques publiques



2 M€

Cohésion urbaine et rurale (dont développement du haut-débit et de la fibre optique)



1,2 M€

Politiques sociales d'intérêt communautaire (petite enfance, repas à domicile, etc)



24,3 M€

Eau, Assainissement, Environnement, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)



10,6 M€

Élimination des déchets



26,2 M€

Transports et mobilités



2,8 M€

Rénovation urbaine et politique du logement



2,2 M€

Culture



2,1 M€

Sport



10,2 M€

Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique



1 M€

Politique de la Ville, cohésion sociale



1 M€

Schéma de cohérence territoriale, Urbanisme



12,5 M€

Développement économique, Enseignement Supérieur, Recherche, Formation, Tourisme



46,5 M€

Solidarité communautaire

EN CHIFFRES

185 M€
DE BUDGET TOTAL



144 M€
consacrés au
FONCTIONNEMENT



31 M€
pour **L'INVESTISSEMENT**



10 M€
au **REMBOURSEMENT**
du capital de la dette.



0%

D'AUGMENTATION FISCALE

Pour la sixième année consécutive, le conseil communautaire n'a pas souhaité augmenter les taux d'imposition de la collectivité malgré des aides de l'Etat en constante diminution. La pression fiscale demeure donc inchangée depuis 2014 sur les 4 taxes suivantes :

- Taxe d'habitation : 9,53 %
- Taxe sur le foncier bâti : 0,860 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 1,68 %
- Cotisation foncière des entreprises : 25,47 % ■



© Simon Daval

FACE À LA PANDÉMIE, l'Agglomération auprès de vous

La pandémie de covid-19 et le confinement ordonné du 17 mars au 11 mai ont bousculé le quotidien des habitants du Pays de Montbéliard. Face à cette crise, Pays de Montbéliard Agglomération a su adapter ses services publics afin de répondre aux besoins des habitants et aux entreprises de son territoire.

Dans le chamboulement du quotidien, le service public a poursuivi son travail. Les quelques 600 agents de Pays de Montbéliard Agglomération ont su modifier leurs fonctionnements et leurs modes de travail afin de poursuivre leurs missions auprès du public.

Suite aux mesures de confinement prises par le Gouvernement, l'Agglomération prend rapidement la décision de placer une grande partie de ses agents en télétravail. Néanmoins, de nombreux services ne pouvaient fonctionner de la sorte. C'est ainsi que les services de collecte des ordures ménagères (photo ci-dessus) et des points recyclage, du laboratoire

d'analyses des eaux à Voujeaucourt, du chenil à Allondans et du portage des repas à domicile (sur le secteur de Blamont) ont poursuivi leur travail de terrain durant le confinement. De nombreuses équipes d'astreinte sont également restées en veille pendant cette période.

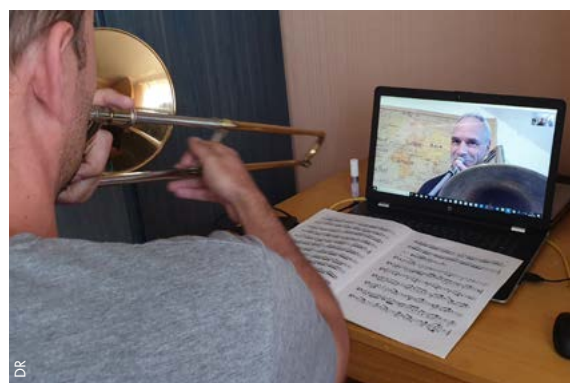
La décision de rouvrir partiellement les déchèteries le 4 mai annonce la fin du confinement une semaine plus tard. Sur l'ensemble de ses sites, Pays de Montbéliard Agglomération prend toutes les mesures nécessaires afin que le service public dévolu aux habitants puisse reprendre de la meilleure des manières. ■

Les mesures prises par Pays de Mo



© Simon Daval

La protection des agents sur le terrain, ici à la crèche des Boud'Choux à Colombier-Fontaine, fut l'une des conditions essentielles du maintien des missions indispensables à la continuité du service rendu aux habitants. ■



DR

À l'instar des autres enseignants, ceux du Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique sont contraints aux contacts à distance, que ce soit avec les équipes pédagogiques ou avec les élèves. ■

Et l'aérodrome du Pays de Montbéliard entre en piste...

Il est devenu, par la force des choses, un des sites incontournables de la gestion de la pandémie dans le Pays de Montbéliard et, plus globalement, dans le Nord Franche-Comté. L'aérodrome de Courcelles-lès-Montbéliard, géré par un Syndicat Mixte dont PMA assure la Présidence a accueilli une quinzaine de vols sanitaires permettant le départ et le retour de patients atteints par le virus vers des hôpitaux du sud de la France. Grâce à la logistique et à la réactivité des équipes sur places – la plateforme est mobilisable en trente minutes – une trentaine de personnes ont ainsi pu être transférées vers les CHU du sud (Marseille, Lyon et Grenoble). L'aérodrome a donc répondu à un besoin vital et a montré son rôle stratégique pour tout le Nord Franche-Comté. ■



Une Agglo solidaire

La période pandémique et celle du confinement ont provoqué des élans de générosité et de solidarité qui ont fait la fierté du territoire.

Deux exemples parmi d'autres. Dès le mois de mars, les agents de l'Agglomération en charge de la collecte des ordures ménagères ont reçu de nombreux dessins d'enfants (photo ci-contre) qui leur ont fait chaud au cœur. Du côté de Blamont, les agents de la collectivité responsables du portage des repas aux personnes âgées ont également pu y associer les dessins réalisés par les enfants du périscolaire des communes alentours.



Par ce message, Pays de Montbéliard Agglomération souhaite remercier toutes les personnes qui ont ainsi fait preuve de solidarité durant cette difficile période.

ntbéliard Agglomération en photos



Afin d'appréhender au mieux la réouverture anticipée des déchèteries le 4 mai, PMA a travaillé à un dispositif spécifique permettant de juguler le flux d'usagers, notamment avec l'aide des gardes communautaires. ■



Du gel hydroalcoolique est à la disposition du public sur de nombreux sites communautaires, comme ici à l'accueil du siège de Pays de Montbéliard Agglomération. Le respect des mesures sanitaires est un souci quotidien de la collectivité. ■

PMA à la rescousse de son tissu économique

Voté à l'unanimité par les élus communautaires réunis en visioconférence en mai dernier (lire également en page 5), Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) a rapidement pris la mesure de l'aide d'urgence à apporter au tissu économique de son territoire. L'acte premier de ce plan de relance, de plus de 2 M€, appelle une suite dans les prochaines semaines.

La crise économique engendrée par la pandémie touche la quasi-totalité des entreprises du Pays de Montbéliard. Sans ressources ou presque pendant cette période de confinement, elles le seront également au redémarrage de leur activité avec vraisemblablement des gros problèmes de trésorerie. Ces premières mesures de soutien de PMA à l'économie représente donc un ensemble d'aides diversifiées s'élevant à plus de deux millions d'euros réparties en deux enveloppes :

Une première enveloppe pour les entreprises :

Il s'agit d'abord d'aides aux loyers des entreprises hébergées par PMA. La collectivité héberge en effet environ 65 entreprises (PME ou filiales de groupes) ou structures associatives sur différents sites et elle a décidé de les dispenser de loyers durant la période de confinement.

PMA a aussi décidé d'abonder à hauteur de 280 000 € le Fonds de Solidarité Territorial. Ce volet régional du Fonds National, proposé par la Région Bourgogne-Franche-Comté aux collectivités, apporte une aide aux entreprises non

soutenues par leur banque et ayant perdu au moins 50% de leur chiffre d'affaires. Néanmoins, ce dispositif va fortement évoluer et sera remplacé à terme par un Fonds d'aide au Commerce (le FIRACS) et un fonds de garantie dont les modalités sont en cours de définition.

Une seconde pour les commerçants et artisans :

L'Agglomération a accordé une subvention exceptionnelle de 60 000 € à la Fédération des Unions Commerçantes pour la conduite d'actions d'accompagnement des commerçants de l'ensemble de l'agglomération. À travers le dispositif ECHOP (Eclosion de Commerce Hébergé à Objectif Pérenne), PMA octroiera également une aide aux loyers aux commerçants et artisans de son territoire. Cette aide, destinée à l'origine aux créateurs d'entreprises, est élargie de manière exceptionnelle à toutes les entreprises qui en remplissent les conditions d'éligibilité. La collectivité a créé une plateforme pour informer les commerçants et artisans sur cette aide : 07 64 40 60 81 ou echop-covid19@agglo-montbeliard.fr. ■



© TimePod - Sympie

Un coup de pouce aux commerçants locaux

Lancée durant le confinement, la plateforme internet « J'aide mes commerçants » permet de soutenir les commerces du territoire à travers l'acquisition de bons d'achat. Une idée également bénéfique pour le consommateur qui pour 100 € reçoit 15 € supplémentaires grâce aux partenaires dont Pays de Montbéliard Agglomération fait évidemment partie. ■



**J'AIDE MES
COMMERÇANTS**
Nord Doubs et Pays d'Héricourt



jaidemescommerçants.fr



Des masques *made in* Pays de Montbéliard

La pandémie de covid-19 et le confinement ont mis à l'arrêt de très nombreuses sociétés du territoire. Avec le nécessaire besoin en masques pour la population, certaines d'entre elles ont complètement réorienté leur production. Qu'il s'agisse des Créations Perrin sur la zone de Technoland II, de Fripvie à Grand-Charmont ou d'Epau-Nova à Mathay (photo ci-dessus), ces entreprises ont adapté leurs savoir-faire respectifs pour rapidement se mettre en capacité de fabriquer des milliers de précieux masques et ainsi en proposer notamment

aux habitants du Pays de Montbéliard. Une production qu'ils souhaitent d'ailleurs, pour la plupart, pérenniser... Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) a centralisé une commande de 130 000 masques à destination des 58 communes qui ont répondu favorablement à la proposition de PMA. L'Agglomération a également donné aux communes des équipements de protection (1 000 masques de chez Epau Nova et 500 visières de chez Courtet Polycomm) à l'intention de leur personnel communal. ■



Daniel Nolly est le directeur des sociétés OPSI et Nolly Robotics Solution. Il occupe une cellule de 400m² sur la Pépinière d'entreprises du Pays de Montbéliard, sur Technoland à Etupes.

« La pandémie de covid-19 et le confinement qui a suivi m'a obligé à mettre mes quatre salariés en chômage partiel, dès la fin mars, puisque nous travaillons essentiellement avec le secteur automobile. Certes, le travail reprend doucement mais je ne pense pas que les choses repartiront vraiment avant la mi-juin. Depuis mars, je n'ai donc plus aucune rentrée financière alors que les charges ne bougent pas. J'ai fait la demande de 300 000 euros de prêt exceptionnel auprès de l'État par l'intermédiaire de Bpifrance, soit 25% du chiffre d'affaires de

l'entreprise sur lequel le Gouvernement se porte caution. Le danger serait, si le travail ne rentre pas, de se retrouver endetté. Je n'ai pas pu bénéficier des aides mises en place pour les entreprises de moins d'un million d'euros de chiffre d'affaires dans le cadre du Fonds de Solidarité National. Néanmoins, étant locataire à la Pépinière, l'Agglomération nous a exonérés de deux mois de loyers, ceux de mars et avril, ce qui représente une aide sans contrepartie de 7 000 euros. Je remercie l'effort qui a été fait par la collectivité. » ■



FOCUS

Un drôle de 10^e anniversaire pour **LES MARCHÉS DU SOIR**

Lancés il y a tout juste dix ans, les Marchés du soir s'attendaient à vivre une édition 2020 réjouissante. Malheureusement, la pandémie a causé l'annulation de la première moitié des rendez-vous. Mais les Marchés du soir devraient tout de même reprendre à la mi-juillet, à la suite de la levée programmée de l'état d'urgence sanitaire.

« Joyeux anniversaire les Marchés du soir ! » Le rendez-vous lancé par Pays de Montbéliard Agglomération en 2010 franchit un cap cette année, même si la fête est forcément tronquée. Moins de convives autour des bougies (plus de la moitié des dates programmées au printemps ont été annulées), des contraintes sanitaires à observer, les Marchés du soir auront une saveur particulière. Mais garderont néanmoins le goût des bons produits locaux à découvrir et à partager. Car le principe même des Marchés

demeure : permettre la rencontre entre les producteurs locaux et les habitants afin de promouvoir les circuits courts de consommation. La période de confinement a d'ailleurs mis à l'honneur ces filières courtes où, de la terre à l'assiette, le consommateur connaît et apprécie ce qu'il mange. Au lieu des 23 dates annoncées cette année, dix sont toujours prévues à l'agenda au moment de mettre sous presse (voir ci-contre). Dix rendez-vous pour un dixième anniversaire dont on se souviendra, forcément ! ■

AGENDA

17 juillet
Courcelles-lès-Montbéliard
24 juillet
Seloncourt
31 juillet
Raynans
7 août
Longeville-sur-Doubs
14 août
Bart
28 août
Pont-de-Roide-Vermondans
4 septembre
Dasle
11 septembre
Valentigney
18 septembre
Dung
25 septembre
Blamont



Ces rendez-vous sont susceptibles d'être modifiés (voir annulés) en fonction de l'évolution des contraintes sanitaires à observer. Informations à suivre sur nos réseaux sociaux et site internet.

« En espérant que les clients reviennent... »

Julie Gêrum est productrice de miel (Les Ruchers de la source) à Vernois-lès-Belvoir.

« Au niveau des ventes, le confinement a été une catastrophe car de nombreux magasins ont fermé et il n'y a eu aucun marché ou foire occasionnelle. Heureusement, je n'ai pas eu de perte de production car le miel se conserve, à l'inverse des producteurs de frais. Concernant les Marchés du soir, qui représentent pour moi environ 7 000 € de chiffre d'affaires annuel, je regrette les annulations imposées des quatre premiers mois

durant lesquels je vends beaucoup. Avec Pâques et les ponts de mai, les gens ont envie de venir au marché. Pour moi, sur ces mois-là, c'est clairement 5 000 € de chiffre d'affaires en moins. Je ne sais pas par conséquent si je prendrai mes quinze jours de vacances en août et, dans ce cas, je participerai à tous les Marchés du soir. En espérant qu'ils reprennent vite et que les clients reviennent consommer auprès de nous, pour nous aider. Car nous en avons besoin, clairement. »

■



Retrouvez la nouvelle vidéo teaser des Marchés du soir et celles de différents producteurs (dont celle de Julie Gêrum) y participant **sur notre chaîne YouTube « Pays de Montbéliard Agglomération »**



SUR LE WEB

La période de confinement a dynamisé les circuits courts de consommation et leur façon de communiquer et de vendre sur internet. À suivre notamment :

- « **J'veux du local** », la plateforme internet lancée par la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs - Territoire de Belfort : jveuxdulocal25-90.fr



- **L'antenne locavore de Pont-de-Roide-Vermondans** à retrouver sur leur page Facebook « **Locavor Pont-de-Roide** »

Bientôt un magasin de producteurs à Sochaux

Avec notamment le soutien de Pays de Montbéliard Agglomération, une trentaine de producteurs du Nord Franche-Comté s'associent dans une SAS « Les Producteurs Réunis Franc-Comtois » pour la mise en place d'un magasin de produits locaux. Appelé « Cœur Paysan, La Franche-Comté dans votre assiette », ce commerce de 670 m² ouvrira ses portes en mars 2021 sur le site de l'écoquartier de Sochaux. Produits laitiers, viandes, légumes,

bières, jus de pomme, escargots... Bref, le meilleur des productions locales se retrouvera à Cœur Paysan. Le crédo de l'établissement ? Proposer ces produits localement et en vente directe, sans intermédiaire et au juste prix. Ce projet d'un coût estimé à 1,5 M €, ardemment désiré par les producteurs locaux, est rendu possible par les crédits de l'Agglomération obtenus dans le cadre de son Projet Alimentaire territorial (PAT). ■





RENDEZ-VOUS

VIVE LE TOUR dans le Pays de Montbéliard !

Le 29 août, les meilleurs coureurs cyclistes professionnels devraient être à Nice pour le début du Tour de France. La veille, les meilleurs coureurs amateurs seront, eux, au départ du tout premier Tour du Pays de Montbéliard. Une épreuve de trois jours, organisée par le Club Cycliste Etupes avec Pays de Montbéliard Agglomération, qui s'annonce grandiose !

Depuis trois ans, le CC Etupes se fait fort d'accueillir une manche de la Coupe de France DN1 – désormais appelée « National 1 » – la catégorie la plus élevée au niveau du cyclisme amateur tricolore. Cette année, le club du président Sylvain Chalot fait encore mieux en organisant non pas une course d'un jour mais un véritable triptyque sportif à travers le Pays de Montbéliard, du 28 au 30 août. « Ce seront trois jours vraiment typés montagne et c'est un critère qui a plu auprès de la Fédération Française de Cyclisme, affirme Sylvain Chalot. Il y aura un maximum de côtes, que ce soit du côté

du Lomont, de Thulay, de Meslières jusqu'aux bosses vers Pont-de-Roide-Vermondans. » Trois jours où on espère que les coureurs du CC Etupes pourront montrer le maillot, le Britannique Jim Brown ou le Tchèque Vojtech Sedlacek ayant une belle carte à jouer. « Surtout, avec le Tour de France qui s'élancera au même moment, les gens seront dans le vélo, poursuit Sylvain Chalot. Cette première manche du National 1, tout le monde l'attend. Aussi bien les spectateurs, car il s'agira là d'une des rares courses organisées dans la grande région, que les coureurs. Mais également

les sélectionneurs des équipes professionnelles pour détecter les meilleurs d'entre eux... »

Près de 180 coureurs – un peloton digne du Tour de France ! – s'élanceront donc sur les chemins escarpés du Pays de Montbéliard. Une épreuve pour costauds, assurément. ■



LE PROGRAMME

Vendredi 28 août : contre-la-montre individuel de 8,2 km entre Autechaux-Roide et le Lomont, à partir de 16h30.

courir 6 fois (soit 139,8 km).
Départ 11h, arrivée vers 15h.

Samedi 29 août : circuit de 23,3 km autour de Blamont (Pierrefontaine-lès-Blamont, Villars-lès-Blamont, Danemarie, Meslières, Thulay, Roches-lès-Blamont) à par-

Dimanche 30 août : circuit de 26,7 km autour du circuit de la Versenne à Villars-sous-Ecot (Goux-lès-Dambelin, Dambelin, Pont-de-Roide-Vermondans, Écot) à parcourir 6 fois (soit 160,2 km). Départ 11h, arrivée vers 16h.

Cet événement est soumis à l'évolution de la pandémie covid-19. Informations à suivre sur nos réseaux sociaux et site internet.

MONA ouvre ses colonnes aux groupes politiques du Conseil d'Agglomération.
Les textes publiés sont sous la seule responsabilité des signataires.

Daniel GRANJON

Président du groupe « Une nouvelle agglomération ensemble »

Crise sanitaire et conséquences économiques : La Communauté d'Agglomération fait face

Qui aurait pu imaginer il y a quelques mois ce que nous venons de vivre ? Personne. Personne n'était préparé à un épisode de cette ampleur, y compris nous, les élus locaux, qui avons dû gérer cette situation dans nos communes et à l'agglomération.

Protéger nos populations, les soutenir et les accompagner parfois dans des situations difficiles, ces missions qui font le quotidien d'un élu local ont été encore plus d'actualité durant cette période.

L'agglomération a répondu présente en s'adaptant à cette situation inédite grâce au professionnalisme et à l'implication des 600 agents de PMA, qui en poste ou en télétravail, ont œuvré pour assurer leurs missions indispensables de service public dans l'intérêt de nos habitants.

Face à une situation très compliquée, aux annonces et consignes fluctuantes du Gouvernement, de nombreux élus ont sollicité naturellement le président de l'agglomération.

Des réponses en adéquation avec la réalité du terrain, et les spécificités du contexte ont toujours été proposées. C'est cela qui est important ! Il y a des situations, où il faut savoir privilégier l'essentiel.

Notre responsabilité d'élus durant toute cette période de crise mais encore plus dans celle qui s'est ouverte depuis le 11 mai est de soutenir notre territoire. Le conseil de communauté organisé en visioconférence sur demande du Président le 7 mai répondait à cet objectif, assurer la survie du tissu économique local en validant le premier acte du plan de soutien à notre territoire, des mesures exceptionnelles afin de traiter l'immédiateté des conséquences.

Il fallait, dans un premier temps, agir rapidement et fortement, afin d'assurer la survie de notre économie.

Notre territoire va devoir se reconstruire de manière équilibrée, c'est un chantier énorme qui attend les nouveaux élus qui vont siéger à l'agglomération. Un nouveau défi pour notre territoire qui une nouvelle fois devra faire preuve de solidarité pour faire face à cette crise. Et c'est tous ensemble, les 112 élus de l'agglomération, que nous allons le mettre en œuvre. ■

Jean FRIED

Responsable (au 31/05/2020) du collectif d'élus

« INDEPENDANTS et SOLIDAIRES »

Un monde différent ?

A l'heure où vous lirez ces lignes, nous vivons des temps différents de ce 31 mai, jour de rédaction...

Comment, dans une période si incertaine, parvenir à se projeter quelques 2 mois plus tard ? L'exercice est singulier. La pandémie qui a bouleversé notre vie durant des semaines a aussi et surtout précipité la perte de proches, nous rappelant la fragilité de la vie, tout simplement. Elle a mis en exergue la solidarité vitale pour notre société, l'engagement hors normes de pans entiers pour sauver des vies et maintenir l'approvisionnement de la population. Ces moments de tension extrême ont également mis à l'épreuve l'inévitable adaptation rapide aux événements, la souplesse imposée à l'administration, ainsi que la rigueur tolérée par les citoyens. Dans l'ensemble le corps sociétal a tenu. Ce qui n'a pas

empêché certaines polémiques, légitimes ou partisans.

Notre agglomération sort de cette épreuve. Aurons-nous trouvé les réponses à quelques questions capitales pour son avenir, et les personnes pour les incarner ? C'est l'espoir que nous portons tous, quelles que soient nos convictions et nos préférences. Près de 140.000 personnes ont la capacité de se tourner vers nous pour nous demander ce que nous faisons pour chacune d'elles. Il faut, pour chaque décision d'envergure, s'imprégner de cette exigence.

Notre assemblée régénérée par l'arrivée d'élus nouveaux dispose d'atouts pour associer les 72 communes à un projet collaboratif et ambitieux. Pour inspirer confiance, par une équité de traitement et de considération, et susciter la fierté d'appartenir à un territoire riche de promesses et de réussites. Bienvenue à tous pour modeler et bâtir ensemble l'avenir de notre agglomération. ■

À LA DÉCOUVERTE de votre Territoire



Château des Ducs de Wurtemberg à Montbéliard



La Damassine à Vandœuvre

ÉQUIPEMENTS & SITES REMARQUABLES

- 1 • La **Damassine** à Vandœuvre
- 2 • Le **Pavillon des Sciences** à Montbéliard
- 3 • L'**Île en mouvement/Le Près-la-Rose** à Montbéliard
- 4 • Les **Étangs des Princes** à Raynans
- 5 • Le **Pont Sarrazin** à Vandœuvre

RANDONNÉES & ITINÉRANCES

- 6 • Un réseau de plus de 150 km de pistes cyclables permettant la liaison avec d'autres grands réseaux (Eurovélo6, franco-suisse, GTJ à VTT, ...)
- Des sentiers de petite et grande randonnée (GR Tour du Pays de Montbéliard, GR5 Hollande-Méditerranée...)
- Le Port de plaisance à Montbéliard...



Canal du Rhône au Rhin à Colombier-Fontaine



VUES IMPRENABLES

- La Batterie des Roches à Pont-de-Roide-Vermondans 16
- Le Belvédère de Champvermol à Mandeure 17
- Le Belvédère de Vandœuvre 18
- Le Belvédère du Fort du Mont-Bart... 19

Base de loisirs du Pays de Montbéliard



Théâtre gallo-romain à Mandeure

HISTOIRE & PATRIMOINE

- 7 • Le **Château des Ducs de Wurtemberg** à Montbéliard
- 8 • Le **Temple Saint-Martin** à Montbéliard
- 9 • Le **Fort du Mont-Bart**
- 10 • Le **Théâtre gallo-romain** à Mandeure
- 11 • Le **Fort du Lomont** à Pierrefontaine-lès-Blamont
- 12 • Les **Églises de l'Immaculée Conception** et du **Sacré-Cœur** à Audincourt
- 13 • Le **Musée de l'Aventure Peugeot** à Sochaux
- 14 • Le **Musée Beurnier-Rossel** à Montbéliard
- 15 • La **borne des 4 fins** à Beutal...



La Citédo à Sochaux

SPORTS & LOISIRS

- 20 • La **Base de loisirs du Pays de Montbéliard** à Brognard
- 21 • La **Plage de Pont-de-Roide-Vermondans**
- 22 • La **Zone de loisirs** (swing golf, accrobranche...) de Montenois
- 23 • Le **Golf de Prunelle** à Dampierre-sur-le-Doubs
- 24 • L'**Aérodrome du Pays de Montbéliard** (piloteage, parachutisme)
- 25 • La **Citédo** à Sochaux...



SUIVEZ-NOUS
agglo-montbeliard.fr

Pays de Montbéliard
AGGLOMÉRATION